Commune de TREBEURDEN

MISE EN VALEUR DU SITE DU CASTEL

Bilan de la concertation – PA4-1

1. Contexte

Dans le cadre du projet de mise en valeur du site du Castel, la commune de TREBEURDEN a engagé une démarche de concertation avec la population, impliquant les usagers du site mais aussi les associations locales, à différentes étapes du projet. Cette concertation a été réalisée préalablement au dépôt du permis d'aménager et à la mise en œuvre des aménagements.
D'autre part, une subvention FEADER-LEADER a été demandée pour cette opération au titre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays du Trégor.

2. Déroulement de la concertation

A l'occasion de l'examen de la demande de subvention par le Comité Unique de Programmation, les membres du Comité ont souligné l'intérêt de valoriser et gérer de manière durable le site et la démarche de concertation mise en place :

- En premier lieu la volonté a été de bien identifier les besoins et attentes via un diagnostic préalable de terrain, accompagné d'un questionnaire. La population, résidents et touristes ont ainsi pu faire remonter les pratiques, usages, intérêts et manques du site ;
- Dans un second temps, un comité de pilotage composé d'élus, des services de Lannion Trégor Communauté, de l'office de Tourisme et de représentants de la société civile, dont les associations Etapes (Etudier, transmettre, agir pour le patrimoine, l'environnement et les savoirs) et Trébeurden Patrimoine Environnement, a été créé. Les deux premières réunions de ce comité de pilotage ont permis de partager l'état des lieux, de s'entendre sur les axes de valorisation du site et de formaliser le projet.
  Une dernière rencontre est prévue ultérieurement afin de travailler sur le contenu pédagogique et informatif des panneaux d'interprétation qui seront positionnés au niveau de la nouvelle entrée du site.

Le CUP a également souligné le travail mené sur le volet entretien du Castel. Ce travail est mené en concertation entre l'agent communal en charge des espaces naturels et le service Espaces naturels de Lannion Trégor Communauté. La mission est réalisée par une entreprise d'insertion de personnes en difficultés (Amisep de Lannion).

3. Le projet de mise en valeur du Castel

Le projet fait suite à une première étape de travaux réalisée en 2018/2019. A cette époque, ceux-ci ont permis de réorganiser les chemins avec comme objectif principal de sécuriser les promeneurs et d'entamer une restauration des milieux écologiques.

Aujourd'hui, pour donner suite à la concertation, la seconde étape du projet consiste à :

1/ Sur le site lui-même :

- Limiter le nombre de cheminements et mieux contenir les déplacements afin de préserver certains habitats sensibles,
- Remettre en état l'escalier existant permettant de monter au sommet du Castel,
- Réouvrir un ancien chemin permettant l'accès/descente au sommet,
- Poursuivre la reconquête et la valorisation des milieux écologiques,

2/ En amont du site :

- Sécuriser l'entrée du site en la déplaçant, ce qui implique l'aménagement d'un nouveau cheminement d'accès de part et d'autre de la terrasse en bois située devant le Castel,
- Aménagement d'un point d'explicitation du site au niveau de cette esplanade en bois,
- Reprofiler le cheminement côté Tresmeur, avec point de vue sur la pointe de Bihit,
- Mettre en place du mobilier en amont du site (corbeille, support vélos notamment).

Annexe 1 : Questionnaire

A) Le questionnaire

Le questionnaire a reçu 312 réponses. En ce qui concerne l'âge des enquêtés on observe juste une disparité au niveau des –25 ans et des 26-35ans qui sont moins représentés.

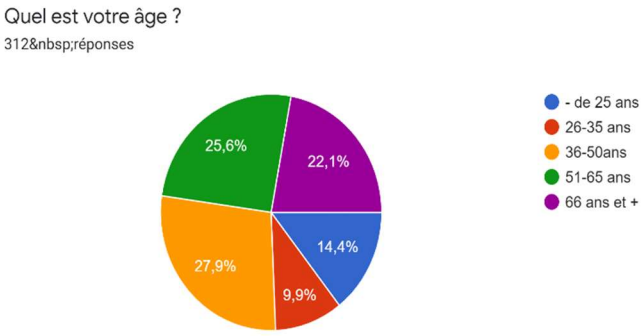

Nous pouvons justifier ces absences. Premièrement la commune de Trébeurden est une commune relativement vieillissante avec un pourcentage des -de 44 ans qui n'excède pas les 34,3%. De plus le sujet ici touche un sentier de promenade qui est certes beaucoup utilisé par les plus jeunes mais ces derniers ne consultent que peu les actualités de la commune sur le site internet et donc ne prennent pas particulièrement le temps de répondre. Pour les non-résidents de la commune c'est aussi un manque d'intérêt ou d'informations qui peuvent expliquer ces différences dans l'âge des enquêtés.

En ce qui concerne les lieux de résidence nous avons aussi un chiffre intéressant. Comme vous pouvez l'observer sur le graphique la majorité des enquêtés habite la commune, ce qui n'était pas le cas avec seulement les questionnaires faits en direct où nous avions une répartition égale. Les Trébeurdinais ont répondu présents à cette sollicitation, ce qui montre un réel intérêt pour le Castel et certaine appréciation du geste de concertation. Pour ce qui est de la fréquentation seul 14,4% avouent s'y être rendu pour la première fois récemment. Le reste s'y rend au minimum une fois par an. Ces réponses viennent renforcer le caractère emblématique du lieu que nous avons évoquer plus tôt.

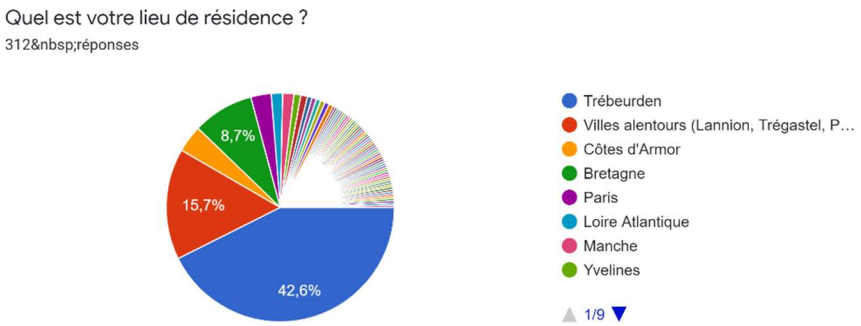

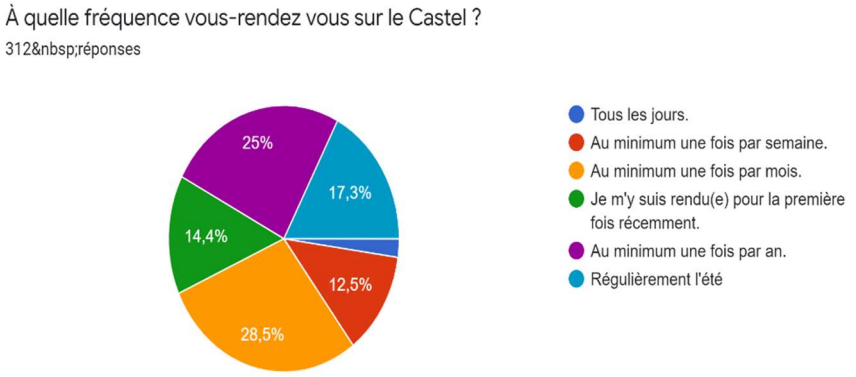

Le caractère estival ressort aussi particulièrement avec 17,3% de « régulièrement l'été ». Ensuite on retrouve aussi ce qu'on peut supposer être les résidents secondaires et les résidents des villes alentours ou du reste de la Bretagne, avec le « au minimum une fois par an ». Une citation de mes premiers entretiens m'a beaucoup marqué sur cet aspect emblématique. « On ne part pas de Trébeurden sans faire le Castel ». Chaque visite dans la commune s'accompagne de sa petite promenade rituelle.

La mise en place d'un sens de circulation était étudiée lors du travail préparatoire en raison de l'étroitesse des chemins. Il ressort du questionnaire que les gens pratiquent en majorité le Castel en partant en direction du port. Cependant, il ne faut pas négliger un tiers des enquêtés qui indiquent le faire dans les deux sens. De ce fait, un sens pourrait être suggéré conseiller, mais la liberté reste un élément essentiel. La majorité effectue déjà la promenade dans ce sens-là. En suggérant cette direction avec par exemple la disposition des panneaux pédagogiques sur ce côté, cela pourrait inciter les gens à le prendre dans ce sens-là. Cela aura pour effet de réduire les croisements qui peuvent s'avérer gênant en forte affluence en raison de l'étroitesse des sentiers tout en laissant libre les promeneurs.

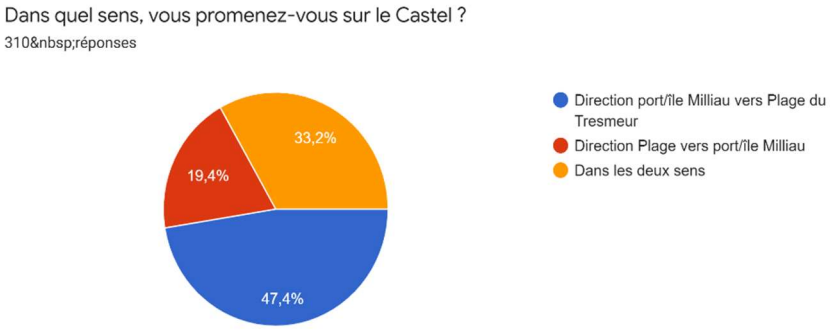

La question suivante portait sur la couleur que les enquêtés associaient au lieu. Cette information est bien utile lors de la réalisation d'outils de communication que cela soit de brochures touristiques, des panneaux pédagogiques ou directionnels. Si les supports évoquent le lieu avec la couleur, il y a une facilité d'intégration avec le reste du site et les supports sont plus évocateurs. Les trois couleurs qui reviennent le plus sont le vert avec 127 réponses le rose avec 85 et enfin le bleu avec 73. La question était libre, le sondé avait le choix d'écrire la couleur qu'il souhaitait. Si ce fonctionnement donne plus de liberté aux enquêtés, il est davantage problématique pour l'enquêteur. En effet, les enquêtés ont écrit deux ou trois couleurs sur la ligne de réponse ou aussi fait le choix d'utiliser cet espace pour faire des remarques. Le problème le plus récurrent est celui de l'orthographe, la même couleur s'est retrouvée orthographiée de 4 à 5 manières différentes avec ou sans majuscule. Pour Excel chaque façon d'écrire le mot est une nouvelle réponse de même pour les réponses comportant plusieurs couleurs. De fait, il m'a fallu utiliser le tableau croisé dynamique avec la recherche de réponse filtré pour comptabiliser les couleurs qui ressortaient le plus. Ces 3 couleurs seront donc celles qui devront composer les outils de communication comme le safari photo, les panneaux ou encore les brochures.

La prochaine question nous ramène à la question des pratiques du Castel. Avec ce diagramme on peut observer les différents usages du site. Les pratiques sont diversifiés mais il y en a bien évidemment deux qui sortent du lot c'est l'admiration des points de vue et la promenade. Ce sont les usages les plus classiques et ceux qui sont pratiqués par toutes les catégories d'usagers, quelque soit leurs âges et leurs lieux de résidence.

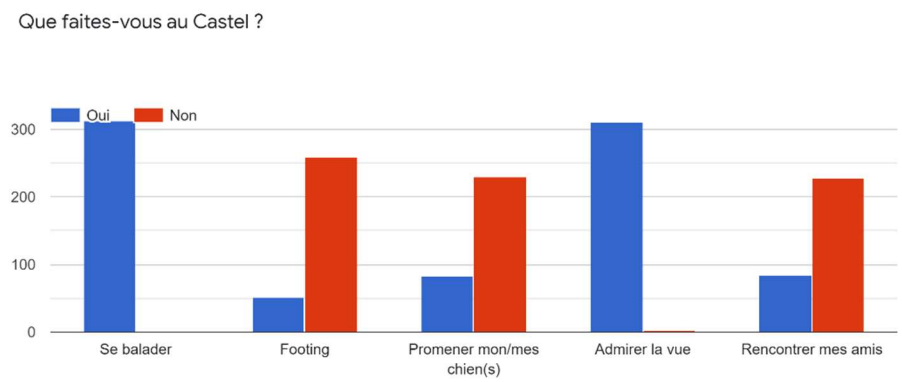

Alors que par exemple rencontrer mes amis qui reçoit 84 oui, sur 45 enquêtés de – de 25 ans 32 ont répondu oui. Le 84 n'est pas anodin, comme expliqué plus tôt dans ce rapport, le Castel est un lieu de sociabilisation, pour les plus jeunes c'est un lieu de rendez-vous mais aussi le lieu des débuts de soirée estivales. Pour les tranches d'âge au-dessus, il y a ce caractère emblématique qui ressort, on peut y croiser aisément des connaissances et des amis avec lesquels on s'arrête et on discute. Bien évidemment ce n'est pas la pratique majoritaire mais elle ne peut être négligé, elle revient même davantage que la promenade canine. Les possesseurs de chiens pratiquent le Castel pour se promènent avec leur animal. En revanche ils restent minoritaires, puisque la grande majorité ne possèdent pas de chien. De plus certains possesseurs se plaignent des coquillages qui pourraient entailler les coussinets. L'accès aux chiens est une question assez fatidique dans le projet. Interdire l'accès aux chiens strictement, ce serait restreindre les locaux. De plus, les excréments ne sont pas nombreux sur le Castel, les maîtres semblent être assez responsables. Du moins en ce qui concerne mes observations hivernales et printanières, mais selon les témoignages reçues l'été n'est pas un facteur en ce qui concerne l'abondance d'excréments sur les sentiers. Une interdiction sur la saison estivale peut être envisageable si les excréments sont trop abondants de la même manière que l'interdiction est mise en place sur les plages. Selon les retours obtenus et les observations un problème canin plus important que les excréments persistent, c'est celui de la laisse. En effet, bon nombre de nos compagnons canins qui se promènent sur le Castel avec leur maître ne sont pas tenus en laisse. Sur des chemins aussi étroits, la prudence est de mise, d'autant plus qu'ils sont pratiqués par des séniors et par des plus jeunes. Un chien un peu joueur ou désireux de gambader peut surprendre et effrayer par sa vitesse et sa taille. Ils peuvent ainsi déstabiliser certains promeneurs et entrainer des chutes qui peuvent être bénignes la plupart du temps mais en raison de l'état de certains passages peuvent s'avérer plus dangereuses. Ainsi, on pourrait demander aux promeneurs par l'intermédiaire d'un panneau et d'un arrêté municipal de promener leurs chiens en laisse sur le Castel.

Le prochain diagramme vient confirmer les caractéristiques majeures du Castel : L'idée était d'ici de comprendre comment était penser le Castel afin d'orienter l'aménagement dans la bonne direction et offrir des plus pour mettre en valeur les caractéristiques principales du site. On voit ici que les mots qui reviennent le plus souvent sont panorama promenade nature et granit. Les changements de 2018 ont rendu le granit plus visible. Les points à respecter et à valoriser pour correspondre aux attentes sont l'aspect panoramique qui offre des vues splendides sur l'ensemble de la baie, et le côté promenade accessible et bien tendue le côté naturel. L'aspect sauvage doit être conservé au maximum en évitant soigneusement les ajouts de mobiliers inutiles ou non intégré au paysage environnant.

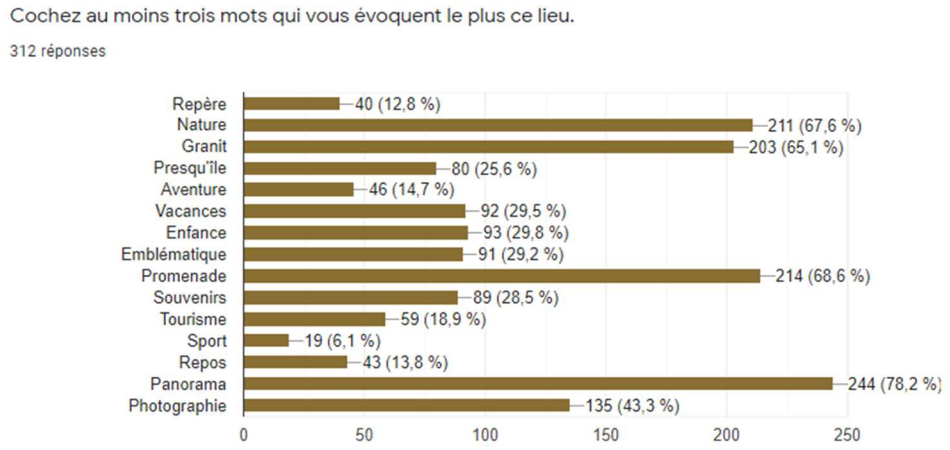

Voyons de ce fait quels aménagements les enquêtés imaginent-ils pour le Castel ?

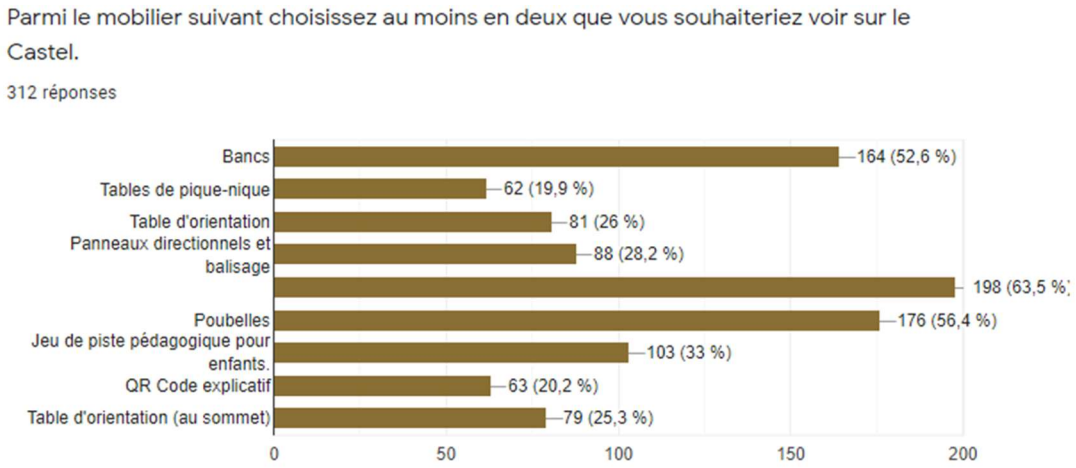

L'aménagement concret proposé qui semble séduire le pus sont les panneaux pédagogiques sur la faune et la flore à l'entrée du site avec 198 votes et 63,5%. Ce choix reflète bien la question précédente qui indiquait que l'un des mots qui ressort le plus quand on pense au Castel, c'est bien la nature. Ainsi les panneaux à l'entrée ne viendraient pas trop casser cet aspect. La deuxième proposition qui revient le plus c'est les poubelles. Effectivement, nous pouvons constater la présence de quelques déchets, qui doivent être plus nombreux en période estivale mais le site est relativement propre. Une poubelle est bien présente à l'entrée du site mais elle est en plastique et est tout à fait en désaccord avec le paysage environnant. Sur le parking nous retrouvons aussi des conteneurs à verres et des conteneurs à déchets. L'ajout de poubelles directement sur le site peut être un aménagement à double tranchant. D'un côté une poubelle sur les lieux de consommation peuvent inciter à jeter ses déchets dedans mais peut aussi inciter à consommer davantage. De plus en fonction du volume de déchet journaliers, elle pourrait déborder. L'agent de propreté, peut passer une à deux fois par jour pour vider la poubelle mais il faut envisager une poubelle accessible et pas trop haute. Dans ces conditions la meilleure option et la plus accessible pour le moment serait de remplacer la poubelle en plastique de l'entrée par une poubelle de granit avec couvercle qui s'intégrerai complétement dans l'environnement. Si on combine les deux tables d'orientation, on obtient 160 votes (51,3%) la première proposition comportait la notion au sommet. Une table d'orientation dans la même mouvance que celle de Bihit pourrait être intéressante en indiquant les différentes îles et grandes villes au loin au sommet grâce à cette vue panoramique que nous offre le sommet. En ce qui concerne les bancs nous pouvons en installer un ou deux sur la promenade, il faudra bien entendu privilégier les bancs en granit pour pouvoir les intégrer au mieux. L'idéal serait de les installer sur les espaces disponibles proches des sentiers et qui sont en face de point de vue remarquable. Ces derniers offriraient aux personnes âgées une pause bienvenue ou tout simplement une alternative aux granits pour s'asseoir. Les bancs sont tout de même assez

réclamés puisqu'ils atteignent 164 votes soit 52,6%. Le jeu de piste pédagogique ne nécessitait pas d'aménagement sur place, je l'ai donc transformé en safari photo et déjà créer il sera disponible en annexe. Les panneaux directionnels ne sont pas sollicités, on peut donc se limiter à des panneaux d'indication dans la ville et à l'entrée afin de nommer et d'indiquer le Castel.

En ce qui concerne le QR code, vu la taille du lieu et les réponses obtenues, impossible d'envisager sa disposition. En revanche nous pouvons appliquer aux panneaux pédagogiques de l'entrée un QR code pour retrouver une version numérique du safari photo par exemple. Pour ce qui est des tables de pique-nique, c'est le mobilier le moins réclamé 62 votes 19,9%. De plus, c'est celui qui paraît le moins adapté, le but étant de conserver l'aspect sauvage et naturel, une table de pique-nique rentrerai difficilement dans ses critères. Par ailleurs, la consommation sur place augmentera et ainsi les déchets seront plus nombreux. Le risque de pollution par le plastique et de déchets qui traînent sur le Castel serait trop élevé. Par ailleurs les positions où ces tables pourraient être installées ne sont pas nombreuses. Ainsi je préconise de ne pas installer de table de pique-nique. Il y a déjà une table près des Roches Blanches et la plage et la pelouse à proximité sont déjà utilisés à ces fins. De ce fait, il serait inutile de rajouter ce type d'aménagement. J'ai réalisé avec ces résultats une étude statistique sur Excel pour essayer de trouver un paramètre incident dans les réponses des usagers. Cela peut paraitre étonnant mais ni l'âge ni le lieu de résidence se révèlent être pour cette question à la seule exception que les poubelles s'avèrent l'aménagement le plus demandé par les jeunes quand les autres tranches d'âge s'accordent sur les panneaux pédagogiques.

Au final, ce qui ressort, de ce questionnaire c'est que les usagers ne souhaitent pas d'aménagement lourd, il ne faut pas le dénaturer où l'on risque une "disneylandisation" de la nature. Ici, c'est le potentiel touristique présent qu'il faut sublimer en le valorisant par des légères modifications tels des bancs ou de la communication.

La question suivante est surement la plus épineuse à Trébeurden, c'est l'appréciation des coquillages :

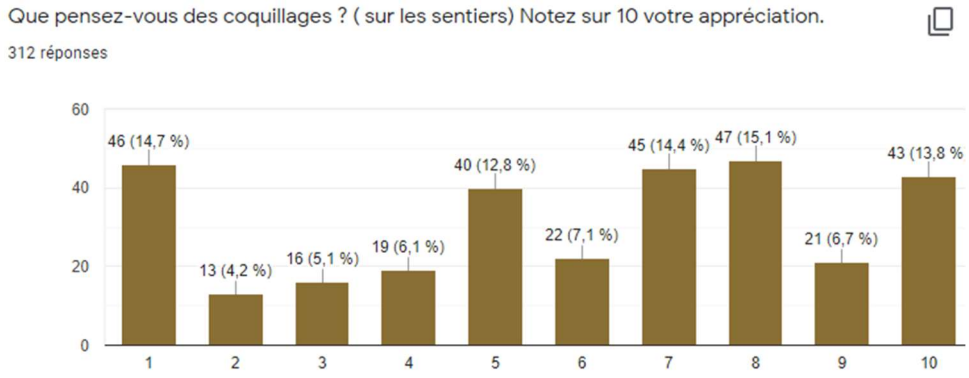

Adulé et détesté les coquillages font l'objet d'un débat perpétuel au sein de la commune et plus globalement des usagers entre eux. Choisi à l'origine par Odile Guérin lors du projet de 2018 cette solution avait pour but de damer les sentiers à moindre coût, tout en étant une solution écologique et locale. Les coquillages dans l'idéal devaient être déposés sur l'ensembles des sentiers officiels offrant une tenue de la terre ainsi qu'un balisage des chemins, à cela devait s'ajouter des copeaux de bois pour rendre cela plus esthétique et combler les vides. En réalité les copeaux de bois se sont dispersés et n'ont jamais été renouvelés et les coquillages sont très présents sur les sentiers à l'entrée mais sont de moins en moins nombreux plus nous nous en éloignons. De plus ils ne sont pas assez concassés, ce qui fait que nous nous retrouvons avec parfois des coquilles entières ou des morceaux tranchants pouvant égratigner ou blesser les promeneurs/enfants qui tomberaient ou mal chaussés (claquettes, tongs) et blesseraient potentiellement les coussinets des animaux. Nous pouvons retrouver aisément des coquilles Saint-

Jacques entière au sommet du Castel. Alors dans le questionnaire il est question de l'appréciation de ces derniers. La moyenne totale obtenue est de 5,9 mais peut différer selon les tranches d'âges et les lieux de résidence.

Trébeurden : 5,5- Bretagne, Côtes d'Armor Villes alentours : 6,5- Autres : 5,9
-25ans : 6,4 26-35ans : 6,7 36-50ans : 5,3 51-65ans : 5,9
66 et + : 5,9

Les populations les plus jeunes et habitant en Bretagne ou dans les alentours de Trébeurden sont les moins réticentes vis-à-vis des coquillages. À l'inverse les Trébeurdinais et les 36-50 ans sont les plus hostiles à ce choix.

Pour la prochaine question, il faut prendre en compte qu'elle a été rajoutée au moment de la mise en ligne du questionnaire, il n'y a donc pas 312 réponses mais bien 209. On interroge ici sur la solution pour damer les sentiers.

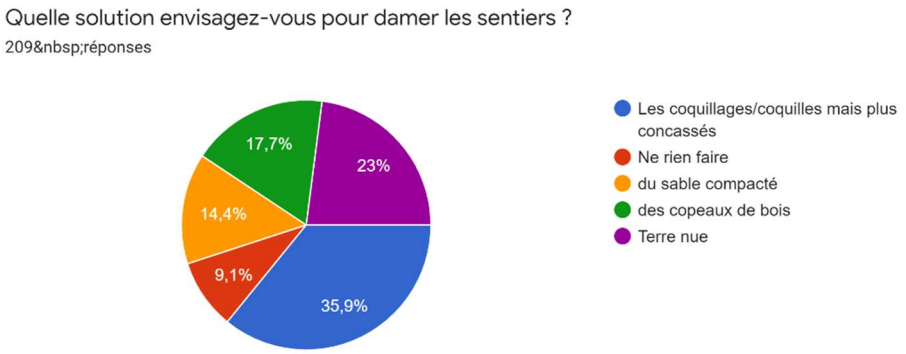

Ce qui peut en effet surprendre c'est que malgré une moyenne de 5,9 les coquillages dans l'optique où ils seraient davantage concassés et mieux dispersés sont la solution la plus convoitée. Il y a aussi une part des enquêtés qui souhaiterait revenir à de la terre nue, cette solution est envisageable mais il faut accepter que le terrain devienne plus glissant à l'instar des chemins de Bihit qui demandent d'être équipés pour être empruntés après des épisodes pluvieux. Les copeaux de bois initialement prévus ont aussi été assez apprécié. Nous pouvons tout à fait envisager ce genre de solution. En vue des résultats, les coquillages davantage concassés accompagnés de copeaux de bois semblent être une solution tout à fait convenable. Il faudra néanmoins assurer un suivi de la dispersion et donc pouvoir assurer un renouvellement des matières premières sur les sentiers afin qu'il soit praticable et esthétique.
Les chemins officiels ne sont pas particulièrement dangereux, c'est ce qui ressort de mes observations mais aussi du questionnaire. Si 31,7% affirment tout de même que les chemins sont dangereux, je pense qu'ils font référence à deux passages en particulier. Le premier est celui du Père Trébeurden. En effet, à cet endroit le dénivelé est important et le chemin est particulièrement escarpé. Paradoxalement c'est aussi un lieu de passage assez convoité. C'est ce chemin pour aller vers la passe qui donne accès à l'île Milliau mais aussi l'un des meilleurs endroits pour photographier le père Trébeurden. J'ai pu observer directement plusieurs personnes glissées à cet endroit

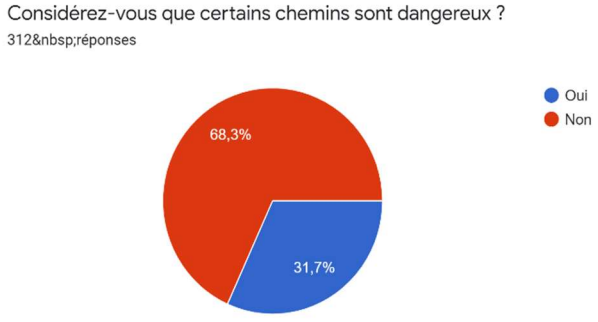

précisément. Il est possiblement envisageable des rambardes de maintien afin d'éviter les glissades. L'autre chemin est celui du sommet pour monter vers le point de vigie. Il y a un espace de 4 ou 5 mètres qui donne directement vers le vide. Jusqu'à maintenant il n'y a pas d'accident à déplorer mais il est compréhensible que ce segment puisse effrayer notamment les familles avec des jeunes enfants. Ici une rambarde ou un autre dispositif de sécurité pourrait potentiellement être installé.

La dernière question portait sur la végétation.

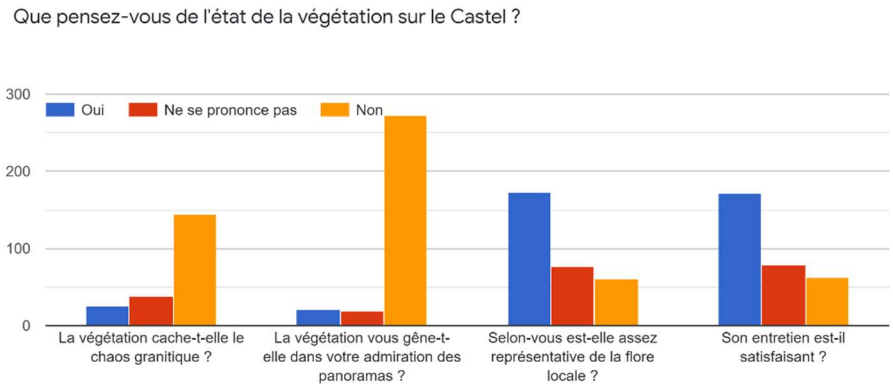

La végétation était l'un des points majeurs du projet de 2018. Une bonne partie a été élaguée pour pouvoir faire ressortir le chaos granitique. Sur ce point précis, cela a fonctionné puisque les enquêtés trouvent majoritairement que la végétation ne cache plus le granit. De plus elles ne les gênent pas non plus pour les points de vue. Le seul point où cela pourrait être améliorer selon quelques retours directs que j'ai pu avoir c'est au niveau du port là où se trouve le seul et unique banc, la végétation cache la vue. Ensuite les gens sont en majorité satisfait de l'entretien du Castel et de sa végétation. La végétation est aussi assez représentative de la flore bretonne selon les enquêtés.

Annexe 2 : Compte-rendu du comité de pilotage du 14/01/2022

VILLE DE TREBEURDEN
MISE EN VALEUR DU CASTEL
Compte-rendu du comité de pilotage

OBJET : Présentation de l'état des lieux et des axes de valorisation du site
DATE : 14 janvier 2022
REF : 04022022 / MS

Entité	Nom	Fonction	Prés	Abs	Exc
Mairie	BOIRON Bénédicte	Maire	O		
	HALNA Yannick	Adjoint espace urbain, patrimoine, voirie	O		
	BOYER Laurent	Adjoint environnement	O		
	LE BIHAN Brigitte	Conseillère déléguée à l'urbanisme	O		
	JEZEQUEL Sylvie	Conseillère municipale	O		
	JORAND Christel	DST	O		
	BROUSSE Carole	DGS	O		
	SPINEC Mael	Garde, Espace Naturel et littoral	O		
	MAHEO Karine	Chargée de communication	O		
ETAPES	GUERIN Odile	Conseil Scientifique ETAPES	O		
	JACQUET Michelle	Présidente ETAPES	O		
	MARTIN Bernard	Membre ETAPES	O		
Trébeurden Patrimoine Environnement	LE GORJU Jean	Représentant Trébeurden Patrimoine Environnement			O
LTC	GUIGUEN Stéphane	Service espaces naturels	O		
	BACOR Christelle	Direction Politiques Territoriales, Contractuelles et Pays			O
Office de tourisme	LE MANAC'H Ronan	Responsable Office de tourisme	O		

Document annexé : Etat des lieux Castel
Début du COPIL 10h50 dans la salle des mariages.

Ordre du jour

- Présentation du COPIL
- Etat des lieux
- Axes de valorisation

Présentation du COPIL

Bénédicte Boiron introduit la séance en remerciant l'équipe municipale précédente pour le travail accompli. Madame le Maire précise que les travaux se feront avec le soutien du fonds européen Feader et pourront ainsi être plus ambitieux que les travaux réalisés en 2018/2019. Remerciements aussi à Lannion Trégor Communauté pour son investissement.
Tour de table et présentation des personnes présentes. M. Le Gorju est excusé.
Christel Jorand présente les excuses pour les conditions d'accueil.
La réunion est l'occasion de faire le point sur l'état actuel du site du Castel et d'envisager la poursuite des travaux engagés il y a 3 ans.

Etat des lieux

Présentation de Christel Jorand pour la partie historique, géologique, paysagère et Mael Spinec pour la partie habitat, patrimoine, chemin.

- Evolution du Castel à travers le temps, volonté de végétaliser suites aux incendies du début XX^{ème}. Aujourd'hui, le paysage du Castel se divise en deux grandes ambiances : la partie « mer », minérale et dominée par le granit rose, et la partie « ville », végétale et verte.
- Entrée de site : aspect dégradé, pas d'intégration des sanitaires, des panneaux d'affichages et de l'incohérence de ceux-ci (présentation de l'île Milliau à l'entrée du Castel).

Ronan Le Manac'h : La dalle de granit avec les explications sur l'île Milliau a été implantée lors de la mise en place du « Granit Rose Tour ».
Christel Jorand poursuit en rappelant l'étude Cerema de 2021 réalisée à la suite des chutes de blocs lors d'un tremblement de terre.
Bénédicte Boiron fait remarquer qu'il faudra envisager le calage de blocs ou bien des fermetures de passage.
Christel Jorand présente les résultats d'une enquête réalisée courant 2021 auprès des usagers du Castel. Il ressort que c'est un site régulièrement fréquenté et de façon importante. Il faut sublimer le potentiel du site mais sans faire d'aménagements lourds.
Mael Spinec présente la situation des chemins. Leur nombre n'a pas été réduit lors des travaux précédents. Aucune signalétique n'est présente sur site. La praticabilité des chemins est variable. Les dispositifs de gestion des flux de visiteurs sont dans des états de conservation divers.
Le Castel présente une mosaïque d'habitat du plus commun à des habitats d'intérêt communautaire. Des plantes invasives sont présentes sur le site.
Les éléments remarquables du Castel sont nombreux et variés : chaos, bunker, mirador…
Odile Guerin : La réalisation des travaux a eu lieu en deux temps : une partie pour les coupes de ligneux côté ville, l'autre pour la fermeture du chemin sud.
Bénédicte Boiron : Les travaux ont redonné au Castel son aspect minéral, tout en conservant le côté vert souhaité par la population. Est-ce que le maintien de cette dualité, avec la transition du minéral (rose) vers le végétal (vert) est souhaité par tout le monde ? ACCORD DE L'ASSEMBLEE

Stéphane Guiguen insiste sur le traitement des abords du Castel : la présence du parking et des voitures stationnées apporte une pollution visuelle. L'intégration du parking pourrait-elle être améliorée ?
Odile Guerin insiste sur l'importance de bien garder le même nombre de places et que le fait de creuser le remblai du port pourrait être une solution.
Christel Jorand rappelle que l'interface Castel/Port est prise en compte dans un projet de de requalification des espaces urbains du port, qui est menée en parallèle. Le projet du Castel se concentre sur le site lui-même.

Odile Guerin précise qu'auparavant les terrains du Castel était des landes, et que pour retrouver ces landes il faut appauvrir le sol.
Sylvie Jezequel pose la question de la possibilité de mettre en place un éco-pâturage sur le Castel pour entretenir les chaos.
Bénédicte Boiron rappelle que les landes sont issues du pâturage et que cela pourrait être envisagé.
Odile Guerin réagit sur l'implantation des pommiers en précisant qu'il s'agit de pommiers greffés avec des espèces anciennes afin de créer un verger patrimonial. Concernant les espèces invasives, elle précise que la pomme de kangourou est très présente, cela malgré les campagnes d'arrachage menées.

Pour Bénédicte Boiron, la gestion des flux est un enjeu fort sur le Castel. Il faut qu'il soit pertinent et que le mobilier de contention utilisé soit bien vu, plaisant et non agressif. L'entrée du Castel est à réétudier afin d'avoir une porte d'entrée de site de qualité, sécurisée et plus accessible.
Stéphane Guiguen précise que la présence de mobiliers veut dire entretien, suivi, temps et moyen sur le long terme.
Concernant le devenir de l'estrade, le maire suggère par exemple de l'utiliser pour de la signalétique au sol.
Odile Guerin ajoute que l'estrade est posée sur le bunker et qu'il existait un projet pour le revaloriser.
Bernard Martin : Quel est le devenir du transformateur ? Est-il possible de le déplacer ?

Christel Jorand répond que le transformateur est nécessaire à la desserte des autres points électriques du parking, et qui servent lors des manifestations. Le déplacement est à penser en fonction du coût/bénéfice.
Brigitte Le Bihan : L'installation des deux bancs sur la partie enherbée du Castel a été très appréciée des usagers. Une signalétique qui indiquerait le Castel en amont permettrait de faire venir du monde.
Odile Guerin : La fréquentation de Ploumanac'h est en diminution alors que celle du Castel augmente.
Bénédicte Boiron : Un compteur de passage doit être mis en place afin d'avoir un retour sur la fréquentation du Castel. Elle demande si l'état des lieux du Castel est accepté par tous ?
ACCORD DU COPIL sur l'état initial.

Axes de valorisation

Présentation de Christel Jorand
La valorisation du site s'appuie sur 3 axes :

- L'amélioration de l'accessibilité et sécurité du site
- Le traitement de la signalétique et mobilier
- La mise en valeur paysagère

Bénédicte Boiron attire l'attention sur la circulation des voitures devant l'entrée du site actuel. Se pose la question de décaler l'entrée afin de ne pas multiplier les conflits entre piétons et automobilistes.
Odile Guerin : Le chemin de la passerelle permet une accessibilité pour tous.
Bernard Martin : Le tour du Castel est impossible pour les PMR.
Christel Jorand : L'aménagement d'un point de vue est possible (côté Tresmeur).
Stéphane Guiguen précise qu'un accès PMR officiel signifie des pentes, des zones de plateau pour le repos, des zones de croisement… à respecter.
Laurent Boyer : L'ouverture du chemin peut être fait pour le plus grand nombre sans être dans les normes officielles PMR.
Sylvie Jezequel pose la question de l'accessibilité pour des déficiences autres que de la mobilité, comme la mise en place de panneau en braille.
Bénédicte Boiron : Des flashs codes pourraient être mis en place avec des indications sonores. L'office du tourisme peut communiquer sur le sujet d'accessibilité si c'est un axe du projet.
Michelle Jacquet informe qu'ETAPES a travaillé sur une table d'orientation. Pour Sylvie Jezequel, il faut éviter de surcharger d'information la table (cf. Bihit). L'organisation d'événements via la médiation est aussi une piste pour faire connaître le site.
Christel Jorand : La suppression des équipements d'éclairage vétustes est importante. Un point lumineux serait suffisant pour identifier l'entrée du Castel, tout en préservant la trame noire.
Sylvie Jezequel interroge sur le montant de la subvention ? Carole Brousse indique qu'elle est de 60% des dépenses engagées, dans la limite de 100 000€ de dépense globale.
Mael Spinec ajoute que pour la restauration des habitats d'intérêt communautaire, il est possible de bénéficier de subvention dans le cadre de contrat Natura 2000 (80% de subvention). Stéphane Guiguen précise bien que c'est uniquement sur le maintien, l'entretien et la restauration des habitats d'intérêt communautaire.

Du point de vue du traitement végétal différentes options peuvent être envisagées :

- Soit un aspect jardiné, de parc qui prendra beaucoup de temps d'entretien.
- Soit un entretien plus doux pour retrouver une végétation basse de zone littorale.
- Soit un traitement avec des plantations hautes.

Odile Guerin rappelle que les travaux réalisés par l'Amisep permettent de limiter les coûts (1000h de travail pour 5000€ lors des premières phases de travaux).
Bénédicte Boiron : Il est difficile de mobiliser l'Amisep pour de l'entretien. C'est plus simple de les motiver sur des actions de création.
Carole Brousse : L'implication d'une entreprise d'insertion est une clause dans le projet de subvention.
Christel Jorand : Une réflexion sur les intervenants du Castel est à faire car il y a un besoin de compétence spécifiques pour certains types de travaux.

Calendrier et suite

Christel Jorand indique que le projet sera certainement mené en deux temps. Avant la saison estivale : changement du mobilier de contention, balisage, actions ponctuelles (tuteur des pommiers, etc...). La modification de l'entrée est aussi une priorité. Des interventions plus longues seront sans doute reportées après l'été.
Laurent Boyer prévient de faire attention à l'avant-saison et aux ponts de mai qui attirent beaucoup de monde.

En conclusion, l'état des lieux et les axes de valorisation sont validés par le Copil.

D'ici la prochaine réunion, tous les documents pouvant aider à la construction du projet sont les bienvenus (document de travail, projet d'animation, de table d'orientation...).

Annexe 3 : Compte-rendu du comité de pilotage du 24/02/2022

VILLE DE TREBEURDEN
MISE EN VALEUR DU CASTEL
Compte-rendu du comité de pilotage

OBJET : **Propositions de valorisation du site**
DATE : **24 février 2022**
REF : **28022022 / MS**

Entité	Nom	Fonction	Prés	Abs	Exc
Mairie	BOIRON Bénédicte	Maire	O		
	HALNA Yannick	Adjoint espace urbain, patrimoine, voirie	O		
	BOYER Laurent	Adjoint environnement	O		
	LE BIHAN Brigitte	Conseillère déléguée à l'urbanisme		O	
	JEZEQUEL Sylvie	Conseillère municipale		O	
	JORAND Christel	DST	O		
	BROUSSE Carole	DGS		O	
	SPINEC Mael	Garde, Espace Naturel et littoral	O		
	MAHEO Karine	Chargée de communication	O		
ETAPES	GUERIN Odile	Conseil Scientifique ETAPES	O		
	JACQUET Michelle	Présidente ETAPES	O		
	MARTIN Bernard	Membre ETAPES	O		
Trébeurden Patrimoine Environnement	LE GORJU Jean	Représentant Trébeurden Patrimoine Environnement		O	
LTC	GUIGUEN Stéphane	Service espaces naturels	O		
	BACOR Christelle	Direction Politiques Territoriales, Contractuelles et Pays			O
Office de tourisme	LE MANAC'H Ronan	Responsable Office de tourisme	O		

Document annexé : Castel Propositions
Début du COPIL 14h10 dans la salle du conseil.

Ordre du jour

- Propositions d'actions et échanges sur celles-ci.

Laurent Boyer introduit la séance en remerciant les participants de leur présence. Pour rappel, le document présenté a été envoyé à l'avance pour que tous puissent travailler sur les propositions en amont.

Propositions d'actions

Christel Jorand rappelle les 3 axes de valorisation du site et présente les chemins maintenus sur le Castel : « la petite boucle » praticable facilement, « la grande boucle » comprenant la petite boucle avec une partie moins praticable en extrémité nord-ouest. L'accès au sommet et sa traverse sud, ainsi que la partie PMR, côté Tresmeur.
Odile Guerin : Il ne faudrait pas passer par la lande climacique résiduelle sur la descente sud depuis le sommet, c'est une des parties les mieux préservées. De plus, la descente est très raide et peut provoquer de l'érosion. Sur le chemin PMR, attention car la falaise de lœss s'érode et menace le chemin.

Christel Jorand : Le chemin PMR s'arrête bien avant l'ancien sentier.
Bénédicte Boiron : La descente depuis le sommet est spontanément utilisée, donc soit on encadre le passage, soit on laisse faire car il est impossible de barricader l'accès à la descente par de la ganivelle.
Stéphane Guiguen : Il est délicat de faire passer les promeneurs sur la lande. Il faudra privilégier le passage sur dalle granitique.
Laurent Boyer propose que le jalonnement soit réalisé après une vérification de terrain.
Bernard Martin s'interroge sur l'intérêt et la quantité de rechargement de terre / sable ?
Laurent Boyer : Ce serait surtout pour faciliter la marche, par exemple autour des racines de conifères qui sont affleurantes.
Stéphane Guiguen : Il faut privilégier la terre du site pour éviter les invasives. (ex : île Renote). Attention si mise en place de perret : il sera nécessaire de bien évaluer le volume.
Odile Guerin : dans l'idéal il faudrait de l'arène granitique de 1ère génération, de Ploumanac'h.
Bénédicte Boiron : Un broyat pourrait être une solution. Il améliore la qualité de marche, limite l'érosion, avec un géotextile en dessous pour une meilleure tenue du sol ?
Stéphane Guiguen : le broyat implique de prévoir un rechargement régulier suivant l'érosion.
Odile Guerin propose de faire des expérimentations avec arène granitique et broyat, car le lœss est instable.
Laurent Boyer : Sur Milliau la montée à la pointe Aristide Briand a été refaite avec du broyat sur un treillis de chanvre, et cela a bien fonctionné.
Stéphane Guiguen : Le treillis de chanvre est intéressant, cependant il est biodégradable, et sous les copaux il risque de se dégrader encore plus vite. Il faut voir si l'investissement en vaut la chandelle.
Laurent Boyer : le grand tour est moins accessible, la communication devra le mentionner.
Odile Guerin estime qu'il faut maintenir le diverticule 1bis pour l'accès au point de vue, en compensation de la vue depuis le sommet. La commission est d'accord pour le maintenir et voir si à l'usage il est emprunté.
Les chemins seraient balisés via la mise en place de ganivelles (fermetures) ou de fils selon les zones. Un garde-corps sur le point de vue Bihit serait prévu. Bénédicte Boiron estime qu'il faut faire ressortir les blocs de granites pour valoriser l'ambiance minérale sur cette zone accessible à tous.
Odile Guerin : Il faudrait végétaliser le versant. Ajonc ? végétation basse, talus préventif pour éviter des chutes ?
Concernant l'accessibilité, il est proposé de déplacer l'entrée actuelle qui serait plutôt l'entrée de service. L'entrée principale se ferait côté Tresmeur avec mise en place de toutes les informations sur l'estrade. Au niveau du mobilier : mise en place d'un mobilier bois : bancs, barrières, claustra pour les sanitaires, remplacement des panneaux par des marquages au sol et déplacement des arceaux vélos.
Odile Guerin : Beaucoup de monde accède au Castel depuis le port, l'entrée du site restera forcément de ce côté. Il va falloir inciter les gens à venir sur l'estrade.
Bénédicte Boiron : La communication au sol permet d'éviter la pollution visuelle.
Stéphane Guiguen : Il faudra faire attention aux véhicules qui pourrait masquer l'entrée de site et l'estrade.
Mael Spinec expose ensuite les options de traitement des espaces : zone naturelle et semi-naturelle.
Bénédicte Boiron : Une coupe à blanc des pruneliers sur 1 m autour des landes résiduelles permettrait de contenir les pruneliers si elle est répétée chaque année.
Stéphane Guiguen rappelle que l'action sur le prunelier est de longue haleine et peut être coûteuse. Les bordures d'un mètre autour des landes sont à indiquer sur les cartes.
Pour valoriser les chaos, il est proposé l'intervention de chèvres en basse saison. La commission est d'accord sur cette proposition, sous réserve de bien traiter la question de l'enclos.
Yannick Halna : C'est une question de prévention et de communication sur le sujet.
Bénédicte Boiron : Pour la zone proche de la couronne, après fauche export, l'éco-pâturage par des moutons pourrait être une solution.
Michelle Jacquet : En cas d'éco-pâturage, l'association ETAPES pourra mettre des bénévoles à disposition.
Bénédicte Boiron : L'utilisation de parcs mobiles pour accentuer la pression sur des secteurs précis est possible. Il faut chercher des informations sur ces pratiques dans d'autres secteurs.
Stéphane Guiguen : Sur l'île grande l'utilisation d'enclos mobiles fonctionne bien. Mais le soutien des associations est nécessaire.
Mael Spinec présente ensuite deux options pour traiter l'intégration des bâtiments côté port. La solution n°1 est retenue en privilégiant des essences locales qui peuvent être recépées, comme le noisetier ou le sureau.

Concernant le devenir du « versant », il présente 4 options. Après échanges, la solution n°2 est privilégiée : dégagement des chaos et pré-verdissement du secteur.
Stéphane Guiguen : Le ray gras d'Italie a une persistance de 2/3 ans, il permettrait le pré-verdissement pour laisser place ensuite à un cortège floristique spontané.
Pour Bénédicte Boiron, il faudrait faire oublier l'épisode fugace de boisement dans l'histoire du Castel et casser la dynamique forestière du sol. Pour l'ensemencement de fin mars, quelle essence privilégier ? Ray gras d'Italie ? Fétuque ?
Une corbeille serait placée à l'entrée officielle qui pourra servir aux usagers du Castel ainsi que pour les usagers de la plage. Bernard Martin fait remarquer que l'ONF a fait supprimer toutes les poubelles de ses sites et ne le regrette pas. Bénédicte Boiron considère en effet que la poubelle est un marqueur de la ville à supprimer des espaces naturels.
Stéphane Guiguen : Pour tous les mobiliers, il est préférable d'éviter les bois traités.
Christel Jorand pose en suite la question de l'aménagement du sommet ?
Pour Ronan Le Manac'h, un panoramique moderne avec un QR code sur une web appli qui permettrait de se localiser (comme skymap) et de faire de la photo interprétation serait approprié, sans impact visuel dans le paysage. La commission est d'accord sur le fait de ne voir aucun aménagement sur le sommet.
Odile Guerin indique que les derniers pins sont gênants pour la vision à 360°. Peut-on les couper ? La commission ne retient pas cette proposition.
Karine Maheo explique qu'un QR code renverrait sur un panoramique à 360°, ainsi que vers les panneaux explicatifs. Les sentiers pourraient aussi être balisés avec des QR codes.
Bénédicte Boiron : il faudra faire de la médiation sur le site pour aller chercher les personnes qui ne veulent pas de numérique.
Christel Jorand présente ensuite le traitement/suppression des équipements fonctionnels.
Bénédicte Boiron : il est intéressant de remplacer les poteaux existants sur l'estrade par des poteaux lumineux qui jouent le rôle de signal, sans enlever les accès au réseau électrique, en cas de besoin.
Odile Guerin : pour les parkings à vélos, il faudrait éviter de prendre des modèles pinces roues qui abiment les roues. Pour l'éclairage, serait-t-il possible de l'intégrer dans l'estrade ?

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

AVANT LA SAISON :

- Délimitation et sécurisation des chemins, aménagement de l'accès PMR (chemin n°4).
- Déplacement de l'entrée principale du site côté Tresmeur et reconfiguration de l'accès actuel (barrière, clôture, panneaux).
- Définition de la charte graphique du site et mise en place des balises.
- Remplacement du mobilier / nouveau : bancs, barrières, supports vélos bois.
- Intégration visuelle transformateur.
- Travaux d'entretien (fauche/export, abattage du chêne, entretien des pommiers…).

APRES LA SAISON :

- Stabilisation des blocs granitiques.
- Définition du contenu pédagogique et mise en place du mobilier support.
- Aménagement de la terrasse : réfection du platelage, mobilier, mâts lumineux.
- Travaux de plantations.
- Mise en place de l'enclos pour les chèvres.

Stéphane Guiguen : Le changement de l'entrée permettra de faire un test sur une saison pour faire des modifications le cas échéant.
Odile Guerin suggère que la porte anti-chèvre soit mise en service dès cette année pour que les gens s'y habituent.
Bénédicte Boiron : Une porte amovible pourrait être mise en place pour les périodes de présence des chèvres. Comme une barrière canadienne ? Mais attention aux PMR.
Michelle Jacquet remercie pour les documents transmis avant la réunion.
Fin du COPIL à 16h15